

## DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

---

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 28 novembre 2011, à 19 heures 30, à la mairie de Beloeil, située au 777, rue Laurier, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. **261, RUE CAPRI – ZONE H-273**

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande vise à ce que soit autorisée, sur le site visé, l'implantation d'un garage d'une hauteur de plus de 4,5 mètres à une distance de 1,83 mètre de la ligne latérale de terrain alors que le *règlement de zonage* prévoit une distance de 2 mètres.

2. **757, RUE CLAUDE – ZONE H-306**

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande vise à ce que soit autorisée, sur le site visé, la construction d'une remise d'une hauteur approximative de 4,6 mètres, alors que le *règlement de zonage* prévoit une hauteur maximale de 4 mètres.

3. **PLACE DU QUARTIER – 266 À 360, BOULEVARD YVON-L'HEUREUX NORD – ZONE C-200**

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

La demande vise à ce que soit autorisée, sur le site visé, l'installation d'une deuxième enseigne détachée du bâtiment en bordure du boulevard Yvon-L'Heureux Nord, alors que le même règlement autorise deux enseignes détachées du bâtiment, à raison d'une seule par rue.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance du 28 novembre 2011.

Donné à Beloeil, ce 9 novembre 2011.

La greffière adjointe,

NATHALIE DESCHESNES, avocate.